

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 15 février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

9 février 2024

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Paul GONCALVES, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Brigitte MALOT, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication

sur le site internet de
la ville,

20 février 2024

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 25

Procurations :

Mme Mireille BAUDRY à M. Christian CAPRON, Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, M. Sylvain HEMARD à M. Thierry DUPRAY, Mme Dominique LEPEME à M. Lionel DURAME, M. André RIC à M. Didier BOQUET, M. VOIMENT Alexandre à Mme Céline CIVES.

Excusés :

M. Christophe GIRARD, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-011

Jeux Olympiques et Paralympiques dans les écoles

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. En association avec certains professeurs des écoles maternelles et élémentaires de Rives-en-Seine, la commune a souhaité profiter de cette magnifique opportunité qui est donnée, de partager les bienfaits du sport en particulier auprès des plus jeunes et de faire entrer les Jeux Olympiques et Paralympiques à l'école. Pour l'instant, la commune propose l'intervention de deux associations sportives sur le temps scolaire sur les écoles Les Tourterelles et Jacques Prévert et les conventions correspondantes. D'autres conventions pourront être proposées avec d'autres clubs sportifs et notamment sur l'école de La caillouville.

L'aboutissement de ce projet est de proposer aux 3 écoles de Rives-en-Seine un cérémonial permettant aux enfants de vivre une expérience similaire aux Jeux en participant à une journée Olympiades au mois de juin 2024 organisée par la commune et les enseignants.

Tout d'abord, l'association « Club Athlétique Cauchois » mettra à disposition de la commune un animateur sportif qui dispensera des cours de découverte et d'initiation à la pratique de l'athlétisme aux 3 classes des élèves de l'école maternelle Les Tourterelles. L'éducateur effectuera 3 séances de 3/4h le mardi matin de 9h à 11h15 et la durée de la convention s'étend du 7 mai 2024 au 25 juin 2024 (soit 7 séances), pour un nombre total de 16 heures.

Le tarif horaire est de 30 euros, soit un total estimé de 480 euros sur la durée de la convention. Le prix de la prestation s'entend frais de déplacement et, le cas échéant, mise à disposition du matériel destiné aux séances inclus.

Les interventions auront lieu soit sur la piste d'athlétisme, soit sur le terrain multisport, soit sur le stade de football et en cas de mauvais temps sur l'école.

Ensuite, l'association « Caudebec Arts Martiaux » dispensera des cours de découverte et d'initiation à la pratique du judo, aux élèves de GS de l'école maternelle Les Tourterelles et aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 de l'école élémentaire Jacques Prévert.

L'éducateur effectuera des séances d'1h et la durée de la convention s'étend du 9 janvier 2024 au 18 avril 2024, pour un nombre total de 37 heures.

Le tarif horaire est de 30 euros, soit un total estimé de 1 110 euros sur la durée de la convention. Le prix de la prestation s'entend frais de déplacement et, le cas échéant, mise à disposition du matériel destiné aux séances inclus.

Les interventions auront lieu au Dojo Alain GALLAIS et Daniel BOURDON, 15 rue Sainte Gertrude 76490 Rives-en-Seine et la commune de Rives-en-Seine mettra à disposition de l'intervenant, du matériel du dojo pouvant servir aux séances.

Le planning des interventions de l'association « Caudebec Arts Martiaux » se déroulerait de la façon suivante :

- 1^{er} cycle du mardi 9 janvier au mardi 20 février : pour les GS de l'école maternelle Les Tourterelles tous les mardis pendant 1h (7 séances).
- 2nd cycle du mardi 12 mars au jeudi 18 avril 2024 : pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 de l'école élémentaire Jacques Prévert selon le planning ci-dessous :

	CP	CE1	CP	CE2	CM1
	Mme PANLOUP	Mme HUREL	Mme BETTENCOURT	Mme QUERUEL	Mme DUVAL
Mardi 12 mars	9h15/10h15	10h45/11h45			
Jeudi 14 mars			9h15/10h15	10h45/11h45	13h45/14h45
Mardi 19 mars	9h15/10h15	10h45/11h45			
Jeudi 21 mars			9h15/10h15	10h45/11h45	13h45/14h45
Mardi 26 mars	9h15/10h15	10h45/11h45			
Jeudi 28 mars			9h15/10h15	10h45/11h45	13h45/14h45
Mardi 2 avril	9h15/10h15	10h45/11h45			
Jeudi 4 avril			9h15/10h15	10h45/11h45	13h45/14h45
Mardi 9 avril	9h15/10h15	10h45/11h45			
Jeudi 11 avril			9h15/10h15	10h45/11h45	13h45/14h45
Mardi 16 avril	9h15/10h15	10h45/11h45			
Jeudi 18 avril			9h15/10h15	10h45/11h45	13h45/14h45

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver les termes de ces conventions.
- De l'autoriser à signer ces deux conventions ainsi que celles qui pourront être proposées par la suite notamment pour des interventions sur l'école de La Caillouville.
- De l'autoriser à signer tout acte destiné à la mise en œuvre de ce projet.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Pastien CORITON



Pastien Coriton

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET